



Abonnement dans un club lady fitness

Par **Barbora**, le **06/05/2009** à **17:15**

Bonjour,

tout d'abord je m'excuse s'il y aura des fautes dans mon courrier. Je suis étudiante étrangère en Master 1 et ça fait q'un an que je suis en France...

Mon probleme est suivant:

J'ai signé un contrat d'une durée incompressible de 12 mois chez Lady Fitness. Le club dispose alors de mon adresse et de mon nom. Au moment de la signature du contrat, je ne savais pas encore comment j'allais le payer puisque je n'ai pas de compte en France, donc je n'ai pas de chéquier ni de RIB. J'ai bien dit à la commerciale que j'allais voir avec un de mes amis s'ils feraient pour moi un cheque de caution, mais j'en étais pas sûre. Elle m'a rassuré que c'était ok et qu'il y avait pas de probleme et qu'on allait voir tout le reste le lendemain. J'ai alors signé puisque ce jour là a été le dernier jour quand je pouvais profiter d'une promotion chez eux. Il faut surtout dire que mon niveau de français n'est suffisant pour lire les contrat juridique. Mon copain m'a ensuite bien expliqué ce que j'ai signé...Je me suis engagée pour une année, meme si la commerciale de chez Lady Fitness m'a rassuré que je pouvais résilier le contrat à tout moment. Dans le contrat il y a aussi une clause qui dit que "Lady Fitness bénéficie d'un délai de 48 heures pour accepter ou résilier, sans frais pour l'adhérente, le contrat". J'y suis alors retournée dès le lendemain, voulant résilier le contrat, mais la commerciale m'a dit que Lady Fitness voulait pas bénéficier de cette clause et que je pouvais plus annuler mon contrat. Le probleme c'est que j'ai vraiment pas compris que je signais quelquechose pour une année. Je sais meme pas si je vais rester encore toute cet année en France!

Dans mon pays meme si vous signez un contrat, vous avez un délai de rétractation. Est ce délai valable aussi dans mon cas en France? S'il vous plait, aidez moi à résilier ce contrat

puisque'ils veulent de moi 460Euros et je les ai meme pas! Ils m'ont tout simplement harnaqué puisque je comprends pas assez bien le francais...De plus, ils m'ont dit qu'ils allez donner mon dossier a une agence de recouvrement, donc maintenant je suis bien effrayé.

Merci d'avance de toutes les réponse et je m'excuse encore une fois de toutes les fautes:-)

Cordialement, Barbora